



**COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 avril 2015**

Le dix-sept avril deux mille quinze à vingt heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Robert CARTIER,
Maire.

Présents : MM. Robert CARTIER, Gérard COTE, Louis WALLAERT, Mmes Ameline DIENOT, Marie DONNAT, Françoise GROSS, Lauriane RANCHON, Camille ROUSSEAUX –
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents/excusés : Jean-Christophe HERY, David MONON (pouvoir donné à Ameline Diénot), Christian VILLE, Lauriane RANCHON (pouvoir donné à Françoise Gross)

Date de convocation du Conseil municipal : 10 avril 2015

Ameline Diénot a été désignée comme secrétaire de séance.

1-Audit énergétique

Présentation de l'état d'avancement de l'audit énergétique par Monsieur Dalessio de Effi Thermic. Explication des quatre phases de travail concernant l'audit :

- état des lieux
- bilan énergétique
- programme d'amélioration
- analyse financière

Sites concernés par l'audit : bâtiments publics de la mairie, logements et bureaux aux étages, salle des fêtes, Grange Martin, logement de la Chabannerie et camping.

Un questionnaire d'amélioration est proposé pour affiner la compréhension de l'utilisation actuelle et future des bâtiments. Une session de travail est à prévoir pour affiner le calcul de retour sur investissement.

2- Approbation du compte-rendu au 12 mars 2015

Mise au vote. Pour 9. Approbation du compte-rendu au 12 mars 2015 adopté à l'unanimité.

3 - Décision modificative n°1 du budget du CCAS –

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le poste « fêtes et cérémonies » du budget du CCAS n'a pas été alimenté à hauteur des dépenses échues depuis le début de l'exercice.

Il y a lieu de procéder à un virement de crédits pour ajuster les dépenses de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, décide après délibération, les ajustements de crédits ci-dessous.

N° article	Libellé	Crédits à augmenter	Crédits à diminuer
6568 011-6232	Fonctionnement Autres secours Fêtes et cérémonies	+ 500,00	- 500,00
	TOTAL.....	+ 500,00	-500,00

Mise au vote. Pour 9. Approbation de la décision modificative n°1 du CCAS adoptée à l'unanimité.

4- Diagnostic éclairage public

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SEDI développe un programme expérimental de diagnostic Eclairage public. Ce programme prévoit l'analyse technique et financière du réseau d'éclairage public, par un bureau d'étude externe et permettra d'avoir une vision en coût global (investissement + fonctionnement) de ce poste budgétaire.

Ce diagnostic a pour but d'établir un état des lieux du patrimoine (points lumineux, armoires de commande...), des recommandations d'améliorations et de mise en conformité et se concrétisera par un programme d'actions pluriannuel.

Les différentes actions à engager seront hiérarchisées et chiffrées afin de constituer une aide à la décision qui permettra la mise en œuvre d'une gestion énergétique optimale du réseau d'éclairage public.

Ce programme prévoit également la possibilité d'établir la cartographie informatique du réseau et la réalisation d'études d'éclairage sur tout ou partie de la commune.

Le SEDI prend en charge 80 % du financement de cette opération. La commune assumera la part non financée par le SEDI, à laquelle s'ajouteront les frais de maîtrise d'ouvrage fixés par délibération n° 329 du conseil syndical du 05/07/2010 à 6% du montant HT de l'opération.

Il est proposé au Conseil Municipal que la Commune demande son intégration dans ce programme.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur cette opération.

Commune de : St Martin de Clelles
Nombre de Points lumineux : 30
Nombre de coffrets EP : 5

	Mission de base	Base Carto	+ Base + carto Eclairage
Mission de base	614,92	614,92	614,92
Option1 HT (Carto)		76,51	76,51
Option 2 HT (Etude Eclairage)			178,09
Prise en charge SEDI (80%)	590,32	663,77	834,74
Restant à la charge de la commune	147,58	165,94	208,68
Frais MO (6%)	36,90	41,49	52,17

Mise au vote. Pour 9. Approbation de la décision modificative concernant le diagnostic de l'éclairage public adoptée à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DEMANDE que la commune de St Martin de Clelles soit intégrée au programme expérimental d'audit énergétique développé par le SEDI pour la mission de base et les options suivantes :

- Cartographie numérique du réseau d'éclairage public
- Etude d'éclairage
- Relevé topographique des réseaux souterrains

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs points sont ajoutés dans cette rubrique.

5- Lancement recherche fuites d'eau :

Deux offres ont été reçues en mairie : *A'TEAU* et *EAURESEAU*. L'entreprise la moins disante a été retenue (Eauréseau). Les travaux de mesure commenceront la semaine du 20/04 en présence de l'agent communal. Le hameau de Trésanne n'est pas concerné, en effet, le rendement semble satisfaisant et aucune fuite n'a été observée.

6- Camping municipal

Le camping est ouvert. Des petits travaux de maintenance et d'amélioration sont mis en œuvre en partenariat avec Monsieur Rousseaux, gérant. Une demande est formulée par le gérant : il émet le souhait de faire déplacer la chaudière de la cuisine dans la réserve. Pas d'objection pour la prise en charge de cette opération.

7- Terrain constructible.

Présentation des parcelles constructibles.

Évocation d'une demande adressée par écrit en Mairie de Madame Ranchon concernant un projet d'acquisition d'une petite parcelle au parking au-dessus de la Grange Martin.

Il est évoqué la possibilité de contractualiser un droit de passage entre les parcelles numéro AB 153 et parcelle numéro AB 142. Une visite du site et un projet de contractualisation sont à l'étude. La décision concernant ce projet est reportée au prochain conseil municipal.

8- Terrain station OYO

Evocation du projet de Monsieur Pelissard en bordure de RD 1075 et des documents de présentation disponibles en Mairie.

Le projet d'acquisition de la parcelle numéro ZA 81 à l'ancienne station OYO par Guillaume Flavié est déclaré pertinent. Une demande de clarification a été déposée à la DDT par Louis Wallaert pour vérifier les possibilités d'installation de cette entreprise (travaux d'élagage et d'entretien des espaces verts + déneigement) en bord de route.

9- Aménagement Mairie

Les contrats sont signés pour que les travaux aient lieu au mois de juillet. La question concernant l'isolation sous plafond et au sol est posée. Aucun travaux d'amélioration de l'isolation n'ont été prévu sur ce chantier.

*Arrivée à 21h45 de Lauriane Ranchon.
Retour sur le courrier évoqué au point7-*

10- Mouvements de terrain

Le rapport annuel 2014 du suivi de mouvement de terrain sur St Martin de Clelles du RTM (Restauration des Terrains de Montagne) est consultable sur le site internet de la commune.

11- Projet verger

Est évoquée l'idée de planter quelques fruitiers (et éventuellement petits fruits) sur la commune sur la parcelle sise en dessous du terrain de boules. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion publique.

12- Débroussaillage et fossés

Concernant le débroussaillage, le souhait est de favoriser le passage au lamier pour respecter les haies. Une semaine de travail est envisagée en mai (début des travaux le 4 mai).

Plusieurs fossés sont colmatés. Habituellement le travail d'entretien des Fossés est confié à Daniel Reymond. La question de cette prise en charge par l'employé communal est soulevée. Il paraît opportun de réserver le travail de gros-œuvre à Monsieur Daniel Reymond qui est équipé d'engins de gros calibre. L'entretien du ruisseau et des seuils de Trésanne sont des chantiers qui pourraient peut-être être pris en charge par Monsieur Reymond, une demande de chiffrage est envisagée ainsi qu'un entretien avec les intéressés.

13-Voirie

Envisager une consultation pour la reprise de voirie en enrobé et en goudron liquide. La voirie est souvent abîmée par l'usure habituelle due au passage des véhicules ainsi qu'au chasse-neige.

14- Courrier du Président du Conseil Général.

Évocation du courrier du président du Conseil Général Monsieur JP Barbier notamment sur la hausse de dotation de 10 % pour les projets inscrits ente avril et juillet au programme des communes (et inscrits sur le calendrier du conseil général). Sites des projets en cours : cimetière du village, cimetière et chapelle de Trésanne, chemin des Riperts et chemin de Chalabaud.

15- Nuisances dues à la présence de chiens.

La situation des chiens qui aboient et créent des nuisances sonores demeure malgré les démarches effectuées en réunion publique, par "le petit tambour" et via un courrier donné en mains propres aux propriétaires des chiens. Louis Wallaert a le projet de rencontrer à nouveau les propriétaires des chiens pour avoir l'assurance que les dispositifs mis en place sont efficaces. Il s'agit de la dernière démarche de médiation avant que le bureau municipal ne se rapproche des services de gendarmerie.

Il est rappelé que les propriétaires d'animaux en sont responsables et que les chiens ne peuvent être lâchés en liberté pour des raisons de sécurité.

22h10 départ de Françoise Gross

16- Ouverture d'un chemin. Utilisation des quads et véhicules motorisés.

Le chemin qui parvient au chemin du pavé est un itinéraire à réhabiliter et à valoriser notamment dans le cadre des balades poétiques. Deux zones humides sont à aménager pour garantir le passage.

Se pose la question de la multiplication des utilisateurs de quad et des conséquences de leur présence sur les chemins empruntés habituellement par des randonneurs à pieds ou à cheval. La compatibilité entre les différents usagers paraît complexe et peut poser à la fois des difficultés concernant l'état des chemins et des problèmes de sécurité. La mise en place d'une réglementation par voie d'affichage ou par l'installation de chicane peut être envisagée en concertation avec les agriculteurs qui empruntent aussi ces chemins. Sujet à évoquer aussi en réunion publique pour recueillir le point de vue des utilisateurs d'engins motorisés.

17- Ordures ménagères.

L'intervention de Christian Drure, vice-président en charge de ce sujet a été bienvenue lors de la dernière réunion publique. Lauriane Ranchon évoque l'éventualité de mettre en place un poulailler partagé au village. Cette idée, tout comme celle de mettre en place un composteur collectif nécessite un engagement citoyen fort et l'implication régulière de l'agent communal. L'étude de la faisabilité de ces projets est à poursuivre. Trièves compostage propose des interventions au village pour permettre aux habitants d'élargir leurs connaissances sur la mise en œuvre d'un compost.

En termes de communication, il paraît nécessaire de prévoir un rappel des consignes de tri ainsi que des horaires des déchetteries via "le petit tambour".

La situation de la desserte des écarts reste très préoccupante en particulier les Riperts, Chalabaud, Darne, et la Condamine.

La dernière collecte en porte-à-porte aura lieu le 28 avril et non du lundi 27 comme initialement prévu. La population sera avertie via le site de la commune et par voie d'affichage.

18- Commission aménagement et paysage.

Louis Wallaert effectue un tour d'horizon des travaux effectués par la commission aménagement et Paysage. Cette commission comporte de nombreux champs d'application autour de l'environnement et de l'urbanisation en Trièves. Elle engage des réflexions sur l'environnement et sur le paysage en vue d'améliorer l'accueil des habitants et des personnes de passage sur le territoire. Lors de la réunion de clôture 4 orientations ont été envisagées :

- Accueil sur les portes du Trièves.
- Volet Forestier
- Formation aux élus concernant le développement durable.

- Programme de sensibilisation des habitants sur l'environnement.

Gérard Cote s'interroge sur les questions inhérentes à la forêt, thématique portée par la Commission à laquelle il appartient au sein de la Communauté de Communes. La commission aménagement et paysage établit une cohérence entre les communes et les différents acteurs et ne se substitue pas à la commission intercommunale.

La DDT (Direction Départementale des Territoires) annonce la fin de l'instruction des dossiers d'urbanisme pour les communes du Trièves à compter du 1er juillet 2015 : la communauté de communes du Trièves a dépassé le seuil des 10 000 habitants. Cette compétence bien qu'appartenant au maire est particulièrement technique et nécessite des connaissances expertes sur la législation.

L'instruction qui revient aux communes reste problématique.

19- Chapelle de Trésanne

Les habitants du hameau ont recueilli de l'argent pour le vitrail. 410 euros ont été apportés par Camille Rousseaux. D'autre part, 76 signatures ont été collectées en une semaine pour soutenir la demande de subvention pour installer un vitrail dans la chapelle. Ces témoignages sont reçus comme de réels encouragements pour la réalisation de ce projet.

20- Initiative citoyenne

Le fonctionnement du "café partagé" qui a lieu à Clelles les dimanches est présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h00 est levée à 22h40